

Formation PERFECTIONNEMENT DE LA PAIE Niveau 3

DURÉE
1 jour

TARIF
1 500 € HT
par personne

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

v2.
Mars. 2021

PROGRAMME

OBJECTIF

- Mesurer les impacts des différents aménagements du temps de travail
- Gérer le suivi et la rémunération des heures ou des jours
- Donner les explications nécessaires aux salariés pour le calcul des jours de repos, des heures complémentaires et supplémentaires

PUBLIC CONCERNÉ

- Avoir une expérience de la paie
 - Avoir suivi la formation
- « Approfondissement de la paie Niveau 2 »

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Réalisation de bulletins de paie sur Excel et sur logiciel
- La pédagogie sera active et participative
- L'animateur mettra à disposition un support pédagogique papier

I. LA GESTION DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

- Les caractéristiques du temps partiel (*hebdomadaire, mensuel ou annualisé*)
- Le calcul et la rémunération des heures complémentaires
- Les modalités et le paiement des compléments d'heures
- Les conséquences sur la base des cotisations sociales
- La gestion des congés payés
- Le calcul des indemnités de rupture

II. LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS DU TEMPS DE TRAVAIL

- Les régimes collectifs particuliers de la durée du travail
- Les conventions de forfait en heures (*hebdomadaire, mensuel, annuelle*)
- Les conventions de forfaits en jours
- Gérer les entrées, les sorties et les absences selon le type d'aménagement
- Le calcul et la rémunération des heures supplémentaires hors cadre hebdomadaire
- Le suivi des heures ou des jours en présence d'un compteur pour le repos compensateur de remplacement ou obligatoire, d'un CET ou d'un PERCO.

